Tafsir Al Qur'an sourate An Naba

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir(ra)



Kufr Bi Taghut Publication

Un Seul Seigneur (Allah)
Un Seul Guide (Muhammad)
Un Seul Livre (Le Qur'an)
Un Seul but (Plaire a Allah)
Un Seul Combat
Une Seul Communauté

بسم الله الرحمن الرحيم

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messager. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

78 - An-Naba'

بسم الله الرحمن الرحيم

1. Sur quoi s'interrogent-ils mutuellement?
2. Sur la grande nouvelle,
3. à propos de laquelle ils divergent.
4. Eh bien non! Il sauront bientôt.
5. Encore une fois, non! Ils sauront bientôt.
6. N'avons-Nous pas fait de la terre une couche?
7. Et [placé] les montagnes comme des piquets?
8. Nous vous avons créés en couples,
9. et désigné votre sommeil pour votre repos,
10. et fait de la nuit un vêtement,
11. et assigné le jour pour les affaires de la vie,
12. et construit au-dessus de vous sept [cieux] renforcés,
13. et [y] avons placé une lampe [le soleil] très ardente,
14. et fait descendre des nuées une eau abondantes
15. pour faire pousser par elle grains et plantes
16. et jardins luxuriants.

Allah Très-Haut désavoue les dires des associateurs, surtout leur étonnement au sujet du Jour de la Résurrection. Ils s'interrogent mutuellement sur cette Annonce solennelle et cet événement effrayant : la résurrection après la mort. À ce sujet, ils ne sont pas d'accord : les uns y croient et les autres n'y croient pas. Mais à ces derniers, Allah lance Sa menace :
« Non ! Ils sauront ! Puis non ! Encore une fois, ils sauront ! » (Sourate 78, versets 4-5).
Il y a là un avertissement ferme.

Pour les convaincre, Allah montre Son omnipotence dans la création des choses miraculeuses qui ne laissent aucun doute. Il rappelle aux hommes : « N'avons-Nous pas fait de la terre une couche ? » (Sourate 78, verset 6).
Il a établi la terre comme un lit de repos ou comme un tapis afin que les hommes puissent y circuler librement, et pour qu'elle ne s'ébranle pas, Il y a établi « Et les montagnes comme des piquets ? » (Sourate 78, verset 7), pour le maintien de la terre.
Parmi les signes de Son pouvoir, Il a dit : « Nous vous avons créés en couples » (Sourate 78, verset 8).
Un mâle et une femelle, tirés auparavant d'un seul être, afin que chacun jouisse de l'autre dans le but de la copulation, comme Allah l'a précisé dans ce verset : « Et parmi Ses signes, Il a créé de vous, pour vous, des épouses afin que vous viviez en tranquillité avec elles, et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté » (Sourate 30, verset 21).
Puis Il continue à énumérer quelques-unes de Ses grâces : « Nous avons institué le sommeil pour votre repos » (Sourate 78, verset 9), afin de se détendre et de permettre à l'organisme de reprendre son énergie et de récupérer les forces prodiguées pour assurer la subsistance durant la journée.
« Nous avons fait de la nuit un vêtement » (Sourate 78, verset 10).
En d'autres termes, comme le manteau couvre le corps de l'homme, ainsi l'obscurité enveloppe tous les hommes pendant la nuit. Pour Qatada, il s'agit d'une sérénité.

« Nous avons fait du jour un temps d'activité » (Sourate 78, verset 11).
À l'inverse de la nuit, le jour est éclairé pour permettre aux hommes de travailler et de gagner leur subsistance, en se déplaçant d'un endroit à un autre, en faisant des échanges et des commerces.
« Et Nous avons bâti au-dessus de vous sept cieux solides » (Sourate 78, verset 12), avec leur espace céleste et leur hauteur illimitée, en décorant le ciel inférieur, que l'on peut apercevoir, d'un ornement d'étoiles, d'astres et de planètes.
Quant au soleil, Allah le désigne en disant : « Et Nous avons placé une lampe ardente » (Sourate 78, verset 13), qui éclaire le monde entier comme un flambeau ou une lampe resplendissante.
« Et Nous avons fait descendre des nuages une eau abondante » (Sourate 78, verset 14).
Certains exégètes ont défini le mot arabe Muʿṣirāt en disant qu'il s'agit du ciel d'où la pluie chute, mais il s'avère que cette interprétation est erronée, car il s'agit des vents qui entraînent les nuages porteurs de pluie, une réalité affirmée par les paroles d'Allah : « Allah est Celui qui envoie les vents qui soulèvent des nuages ; puis Il les étend dans le ciel comme Il veut et les met en morceaux ; alors tu vois la pluie sortir de leurs profondeurs » (Sourate 30, verset 48).
Le rôle de cette eau est « de faire pousser des grains et des plantes, ainsi que des jardins luxuriants » (Sourate 78, versets 15-16).

La terre donne alors les céréales et les plantes diverses pour assurer la subsistance tant aux hommes qu'aux bestiaux. Il y aura ainsi des jardins luxuriants plantés de différents arbres fruitiers, dont les fruits ont des saveurs, des formes et des arômes variés, bien qu'ils soient réunis sur un même terrain.
Allah n'a-t-Il pas dit à ce propos : « Sur la terre, il y a des parcelles voisines les unes des autres, des jardins de vignes, des cultures et des palmiers, en touffes ou isolés, arrosés de la même eau ; pourtant Nous rendons les uns supérieurs aux autres quant au goût. Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent » (Sourate 13, verset 4).

17. Le Jour de la Décision [du Jugement] a son terme fixé.
18. Le jour où l'on soufflera dans la Trompe, vous viendrez par troupes,
19. et le ciel sera ouvert et [présentera] des portes,
20. et les montagnes seront mises en marche et deviendront un mirage.
21. L'Enfer demeure aux aguets,
22. refuge pour les transgresseurs.
23. Ils y demeureront pendants des siècles successifs.
24. Ils n'y goûteront ni fraîcheur ni breuvage,
25. Hormis une eau bouillante et un pus
26. comme rétribution équitable.
27. Car ils ne s'attendaient pas à rendre compte,
28. et traitaient de mensonges, continuellement, Nos Versets,

29. alors que Nous avons dénombré toutes choses en écrit.
30. Goûtez-donc. Nous n'augmenterons pour vous que le châtiment!

Le Jour de la Résurrection est le jour où les comptes seront rendus et réglés, le jour de la Décision où les justes seront séparés des mécréants. Allah l'a retardé jusqu'à un terme fixé d'avance ; il aura lieu à un moment bien déterminé, sans retard ni avance, et le Seigneur seul le connaît.
« Et Nous ne le retardons que pour un terme bien déterminé » (Sourate 11, verset 104).
« Le jour où l'on soufflera dans la Trompe, vous viendrez en foule » (Sourate 78, verset 18), où vous comparaîtrez, troupes par troupes. D'après Ibn Jarir, chaque communauté viendra avec son Prophète, en se référant à ce verset : « Le jour où Nous appellerons chaque groupe d'hommes par leur chef » (Sourate 17, verset 71).
D'après Al-Boukhari, Abou Hourayra a rapporté que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit : « L'intervalle entre deux sonneries (de la Trompe) sera de quarante. »
On lui demanda : « Quarante jours ? »
— « Je ne saurais le dire », répondit-il.
— « Quarante mois ? »
— « Je ne saurais le dire. »
— « Quarante ans ? »
— « Je ne saurais le dire. »
Puis il ajouta : « Ensuite, Allah fera descendre la pluie du ciel et les hommes morts seront ressuscités (litt. : ils

pousseront pareils aux plantes). Le corps aura été réduit en poussière, sauf l'os caudal, à partir duquel les êtres seront reconstitués au Jour de la Résurrection. »
« Le ciel s'ouvrira et des portes apparaîtront » (Sourate 78, verset 19), c'est-à-dire que les portes du ciel seront ouvertes pour permettre aux anges de descendre.
« Et les montagnes seront mises en marche et deviendront un mirage » (Sourate 78, verset 20).
Dans un autre verset, Allah montre aussi à quoi les montagnes seront réduites lorsqu'Il dit : « Et les montagnes seront comme de la laine cardée » (Sourate 101, verset 5).
Les hommes croiront voir quelque chose, mais en réalité ce ne sera qu'un mirage, car ces montagnes auront complètement disparu.
Allah a aussi parlé de cela dans d'autres versets : « Et ils t'interrogent au sujet des montagnes. Dis : "Mon Seigneur les dispersera comme la poussière" » (Sourate 20, verset 105), « Et Il les laissera comme une plaine dénudée » (Sourate 20, verset 106), « dans laquelle tu ne verras ni tortuosité ni dépression » (Sourate 20, verset 107), et encore : « Le jour où Nous ferons marcher les montagnes et où tu verras la terre nivelée » (Sourate 18, verset 47).
Quant à la Géhenne, elle sera ce jour-là aux aguets et la demeure des mécréants rebelles qui se sont opposés à leurs Prophètes dans le bas monde.
« Ils y demeureront des siècles » (Sourate 78, verset 23).

Ce verset a suscité une controverse dans son interprétation quant à la détermination de ces siècles. Ibn Jarir rapporte que 'Ali Ibn Abi Talib avait demandé à Hilal Al-Hijri : « À quoi évaluez-vous ces siècles d'après vos Écritures ? »
Il lui répondit : « Ils sont équivalents à quatre-vingts ans, chaque année étant composée de douze mois, chaque mois de trente jours, et chaque jour équivalant à mille ans. »
Pour Al-Hassan et As-Souddî, il s'agit de soixante-dix ans. Mais d'après 'Abdullah Ibn 'Amr, ils ne sont que de quarante ans, chaque jour équivalant à mille ans de la vie d'ici-bas.
Enfin, Bachir Ibn Ka'b précisa : « On m'a fait savoir que chaque siècle est de trois cents ans, l'année étant de douze mois, composée de trois cent soixante jours, chacun équivalant à mille ans selon votre manière de compter. »
Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre estimation, il s'agit d'une éternité, comme les théologiens l'ont conclu. Toutefois, cela ne s'appliquera pas à ceux qui auront témoigné qu'il n'y a d'autre divinité — en droit et digne d'être adorée — qu'Allah, d'après Khalid Ibn Ma'dan, qui soumet cela à la volonté d'Allah.
« Ils n'y goûteront ni fraîcheur ni boisson » (Sourate 78, verset 24).
Les damnés de l'Enfer n'y trouveront aucun soulagement à leur supplice : ni fraîcheur pour apaiser leurs cœurs, ni boisson pour se désaltérer ou se nourrir,

mais plutôt « une eau bouillante ou fétide » (Sourate 78, verset 25).
D'après Anas Ibn Ar-Rabi', l'eau fétide sera composée de la sueur des réprouvés de l'Enfer, de leurs larmes et de la sanie de leurs blessures. Elle sera tellement repoussante que nul ne pourrait la goûter ni même la sentir.
« Juste rétribution de leurs œuvres » (Sourate 78, verset 26).
Telle sera leur récompense pour leurs mauvaises actions qu'ils avaient commises dans le bas monde et pour leur corruption sur la terre.
« Ils ne s'attendaient pas, en effet, à rendre compte » (Sourate 78, verset 27), et ne croyaient point qu'ils seraient jugés un jour pour récolter le fruit de leurs méfaits et de leurs péchés.
Ils « traitaient Nos signes de mensonge » (Sourate 78, verset 28), sans croire à aucun signe que Nous leur avions montré ni à aucune preuve évidente que leurs Prophètes leur avaient présentée. Ils s'étaient montrés rebelles et avaient tourné les Prophètes en dérision.
Ils n'avaient jamais cru que :
« Nous avons tout consigné par écrit » (Sourate 78, verset 29), en tenant le compte de tout et en inscrivant leurs œuvres dans un Livre.
« Goûtez donc ! Nous ne ferons qu'augmenter votre châtiment » (Sourate 78, verset 30).
Subissez donc ce supplice que Nous vous avons réservé : il ne sera nullement allégé, mais au contraire accru, et vous subirez d'autres tourments de même nature.

Qatada a commenté ce verset et a dit : « Il n'a été révélé aucun verset au sujet des damnés du Feu plus dur que celui-ci. »

31. Pour les pieux ce sera une réussite:
32. jardins et vignes,
33. et des (belles) aux seins arrondis, d'une égale jeunesse,
34. et coupes débordantes.
35. Ils n'y entendront ni futilités ni mensonges.
36. A titre de récompense de ton Seigneur et à titre de don abondant

Par contre, Allah a réservé aux croyants la plus belle récompense, une haute considération et un délice permanent. Une fois sauvés de l'Enfer, ils seront introduits dans des jardins plantés de palmiers et d'autres arbres fruitiers, où ils dégusteront de leurs fruits avec délectation.
« Pour les pieux, il y aura certes une réussite : des jardins et des vignes » (Sourate 78, versets 31-32).
Ils auront en plus « des jeunes filles d'un âge égal », des adolescentes d'une égale jeunesse. (Sourate 78, verset 33).
Abou Oumama rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Les tuniques des élus du Paradis seront confectionnées de la satisfaction du Seigneur. Des nuages passeront au-dessus d'eux en les interpellant : "Ô bienheureux du Paradis ! Que désirez-vous que nous fassions descendre sur vous ?" Et ils feront descendre même des filles vierges de même âge. » (Rapporté par Ibn Abi Hatim).

« Et des coupes à profusion » (Sourate 78, verset 34), remplies de différentes boissons et même débordantes. Au Paradis, « ils n'y entendront ni futilités ni mensonges » (Sourate 78, verset 35).
Ces coupes ne susciteront ni paroles vaines ni péché ; il n'y aura que de bons propos, car c'est la demeure de la paix et de la félicité.
« Cette récompense de ton Seigneur constitue un don bien calculé » (Sourate 78, verset 36), qui est parfaitement mesuré à l'intention des bienheureux. Ils obtiendront les différentes grâces du Seigneur, et Il leur suffira de tout.

37. du Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui existe entre eux, le Tout Miséricordieux; ils n'osent nullement Lui adresser la parole.
38. Le jour où l'Esprit [Jibr'il(as)] et les Anges se dresseront en rangs, nul ne saura parler, sauf celui à qui le Tout Miséricordieux aura accordé la permission, et qui dira la vérité.
39. Ce jour-là est inéluctable. Que celui qui veut prenne donc refuge auprès de son Seigneur.
40. Nous vous avons avertis d'un châtiment bien proche, le jour où l'homme verra ce que ses deux mains ont préparé; et le mécréant dira:"Hélas pour moi! Comme j'aurais aimé n'être que poussière".

Allah, certes, est le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui est entre les deux. Il est le Miséricordieux et Sa miséricorde embrasse toute chose.
« ils n'osent nullement Lui adresser la parole » (Sourate 78, verset 38).

Personne n'aura le droit de Lui adresser la parole, tout comme Il dit dans un autre verset : « Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? » (Sourate 2, verset 255), et : « Le jour où cela arrivera, nulle âme ne parlera qu'avec Sa permission » (Sourate 11, verset 105).

Quant au terme « l'Esprit » cité dans ce verset : « Le jour où l'Esprit et les anges se dresseront en rang » (Sourate 78, verset 38), il a suscité une divergence dans les opinions :

- D'après Ibn Abbas : « Ce sont les âmes des fils d'Adam ».
- D'après Al-Hassan et Qatada : ce sont les fils d'Adam.
- D'après Moujahid (et Ibn Abbas dans une autre version) : ce sont des créatures sous la forme des humains, mais qui ne sont ni anges ni humains.
- Pour Ach-Cha'bi, Sa'id Ibn Joubayr et Ad-Dahhak : il s'agit de Jibrîl.
- Enfin, pour d'autres, c'est un ange d'une stature qui dépasse celle des autres anges.
- Et Ibn Abbas de commenter : « Il me paraît qu'il s'agit bien des fils d'Adam ».

Ce jour-là, nul ne parlera, sauf celui à qui Allah l'aura permis et qui prononcera une parole juste. Il est cité dans un hadith authentique : « Seuls les Prophètes prendront la parole en ce jour-là ».

Cette parole juste, d'après Ikrima, consiste à témoigner qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah.

« Que celui qui le désire prenne un refuge auprès de son Seigneur » (Sourate 78, verset 39), ou, suivant une

autre interprétation : quiconque aura voulu, en ce jour qui est une vérité, trouvera un refuge auprès de son Seigneur.

« Nous vous avons avertis d'un châtiment proche » (Sourate 78, verset 40), au Jour de la Résurrection, dont la survenue est imminente et imprévisible, car tout ce que l'homme attend n'est-il pas proche ?

« Ce jour-là, l'homme verra ce que ses mains ont préparé » (Sourate 78, verset 40), où lui seront présentées toutes les œuvres que ses mains avaient perpétrées dans le bas monde, aussi bien les bonnes que les mauvaises, sans rien omettre.

À cause de ses péchés et de sa mécréance, « le mécréant dira : "Hélas pour moi ! Que ne suis-je poussière !" » (Sourate 78, verset 40).

Tel sera son souhait lorsqu'il sera en présence du supplice qui l'attend, à cause de ses péchés et de ses mauvaises actions inscrits dans son Livre par les anges scribes.

À cet égard, il a été rapporté qu'en ce jour-là, Allah jugera aussi les animaux et tranchera leurs différends ; Il vengera même la bête dépourvue de cornes de celle qui en possède. Puis, une fois le jugement achevé, Il dira à tous les animaux : « Soyez poussière ».

Voilà pourquoi le mécréant dira : « Malheur à moi ! Si seulement je pouvais être poussière », afin d'éviter le châtiment après son jugement.